

primitive à l'état parfait d'évolution, dans la mesure où cette évolution est justifiée, sans qu'on soit allé d'autre part jusqu'aux limites extrêmes, régionales, d'ailleurs, qu'atteignent les écoles messine et surtout germanique.

Quant aux documents mis en œuvre pour l'établissement de la leçon mélodique des différents morceaux, ils furent choisis parmi toutes les écoles de manuscrit, de manière que l'on pût avoir sous les yeux toutes les formes essentiellement ou accidentellement diverses fournies par le répertoire ancien. Comme base de ce travail de comparaisons et de compilation, on avait le fameux Antiphonaire d'Hartker, auquel tout le monde s'accorde à reconnaître une valeur toute spéciale ; les rédacteurs n'en perdirent pas pour cela de vue les autres témoins, dignes d'être écoutés, eux aussi, de la tradition antique ; ces derniers, en effet, peuvent dans les cas particuliers, s'entendre de telle manière qu'ils méritent d'être préférés à la leçon sangallienne.

Pour ce travail d'examen comparatif, outre les documents, encore peu nombreux, publiés en phototypie, les rédacteurs consultèrent, ou directement sur place, ou par l'intermédiaire de reproductions ou de copies manuscrites, de nombreux manuscrits, de ceux particulièrement que l'on trouve dans les bibliothèques d'Allemagne, de Suisse, de Belgique de France, d'Espagne et surtout d'Italie. Les livres des Ordres religieux centralisés : Chartreux, Cisterciens, Prémontrés, Dominicains, ne furent pas négligés. Pour ces derniers, ce n'est pas tant le fameux manuscrit typique de l'Ordre qui fut pris en considération, que la leçon antérieure à ce codex, vierge des " corrections " systématiques qui suivirent. Ainsi fut fait pour les chants cisterciens, dont la toute première rédaction fut retrou-